

AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi 8 août 2023, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur deux demandes de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001.

La première demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 1215, rue Montpellier et a pour objet d'autoriser la construction d'une habitation unifamiliale isolée, dont la marge latérale et la largeur de la façade ne respectent pas toutes les normes applicables.

La deuxième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 380, rue Stinson et a pour objet d'autoriser l'agrandissement de ce bâtiment industriel dont le taux d'implantation est supérieur au maximum autorisé.

Fait à Montréal, le 20 juillet 2023.

Benoit Turenne
Secrétaire substitut du Conseil d'arrondissement